



PREFET DE LA REGION HAUTS-DE-FRANCE  
PRÉFET DU NORD

Le Préfet du Nord  
Le Directeur académique des services de  
l'Éducation nationale

A

Mesdames et Messieurs les maires

Lille, le 3 avril 2020

**Objet : COVID-19 – Accueil des enfants des personnels prioritaires pendant les vacances scolaires**

Mesdames, Messieurs les maires

Votre engagement quotidien a permis l'ouverture de nombreuses écoles pour mettre en place un service d'accueil aux enfants des personnels prioritaires, y compris parfois le weekend. Dans ce domaine comme dans d'autres, vous avez pleinement contribué à l'effort national de lutte contre l'épidémie de COVID- 19. Nous vous en remercions sincèrement.

Les vacances scolaires de printemps approchent et la mobilisation des personnels de santé, et des autres administrations prioritaires pour la gestion de la crise sanitaire, doit continuer. C'est pourquoi cet accueil qui leur est destiné doit être maintenu.

Sur cette période, l'ouverture des écoles relève de votre initiative. Votre engagement sera déterminant pour que nous puissions, ensemble, maintenir un service public de qualité.

L'Éducation nationale est mobilisée à vos côtés afin d'y parvenir. Cette semaine, un appel à volontaires a été lancé par l'Inspection d'académie afin d'identifier les enseignants qui pourront contribuer à maintenir cet accueil. Un sondage est en cours auprès des familles qui bénéficient déjà de ce service afin de recenser les besoins d'accueil sur cette période. Les inspecteurs de l'éducation nationale, vos interlocuteurs directs, vont prendre votre attache afin de soutenir vos démarches.

Nous restons à votre écoute, et vous pouvez compter sur notre engagement à vos côtés.

Nous vous prions d'agréer Mesdames, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

Michel LALANDE

Jean-Yves BESSOL

Copie :

Monsieur le président du conseil départemental

Madame le recteur d'académie, académie de Lille

Messieurs les sous-préfets d'arrondissement

Mesdames, Messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale

Monsieur le directeur général de l'ARS